

Sur convocation du Maire en date du 30 septembre 2016, les membres du conseil municipal se sont réunis le 6 octobre 2016 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

**SONT PRESENTS** : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRÉ, Marie-Odile DEFRERE-MILLER, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

**A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE** : Sandra DRILLET

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

**Point n°1 : Approbation dernier compte rendu conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> septembre 2016**

Celui-ci est approuvé, ainsi que les délibérations prises lors de cette séance.

Le Maire aborde le second point de l'ordre du jour.

**Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption**

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur 2 biens :

Une maison rue Pré le Riche vendue 226.000,00 €

Une maison impasse des Tilleuls vendue 128.000,00 €

**Point n°3 : Proposition coupes de bois par l'ONF – Exercice 2017**

Le Conseil Municipal demande à l'ONF d'asseoir les coupes de l'exercice 2017 conformément à son courrier du 8 septembre 2016, et le martelage des parcelles suivantes :

1 : amélioration, première éclaircie sur une surface parcourue de 3 ha

3 : amélioration, première éclaircie sur une surface parcourue de 3.50 ha

6r : régénération, coupe secondaire sur une surface parcourue de 0.69 ha

20 : amélioration, amélioration de bois d'œuvre sur une surface parcourue de 7.85 ha

24 : amélioration, coupe sanitaire sur une surface parcourue de 9.46 ha

25a : amélioration, première éclaircie sur une surface parcourue de 1 ha

32r : régénération, coupe secondaire sur une surface parcourue de 3.91 ha

40 : régénération, coupe secondaire sur une surface parcourue de 5.46 ha

Il décide également la destination des produits des coupes des parcelles 1, 3, 6r, 20, 24, 25a, 32r et 40 figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2017 et le reliquat des cessions de la parcelle 37.

Vente des grumes façonnées au cours de la campagne 2017/2018 pour les parcelles 6r, 20, 32r et 40 et vente sur pied en cession amiable des autres produits (houppiers et petits bois) des parcelles 20 et 32r aux habitants à un prix unitaire fixé par l'ONF.

Vente en cession amiable sur pied de la totalité des produits des parcelles 1, 3, 24, et 25 aux habitants, à un prix unitaire fixé par l'ONF.

Vente dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement après façonnage et débardage par un professionnel des autres produits (houppiers et petits bois) de la parcelle 37 de l'état d'assiette 2016 (reliquat cessions) et des parcelles 6r et 40.

Le Conseil Municipal est favorable à ce plan d'action à l'unanimité.

**Point n°4 : Mutuelle du Canton de Golbey**

Proposée par nos deux conseillers départementaux et après une étude attentive, c'est la mutuelle MTRL qui a été retenue. Une brochure est à distribuer dans chaque boîte aux lettres et des réunions sont organisées les 18 et 19 octobre à Thaon-Les-Vosges et à Golbey.

**Point n°5 : Proposition adhésion au contrat d'assurance statutaire**

La commune adhère au contrat groupe d'assurance statutaire proposé par le Centre de Gestion des Vosges pour couvrir les risques financiers liés à la protection sociale des agents. Ce contrat groupe souscrit auprès de CNP expire le 31 décembre prochain.

Le centre de gestion a négocié auprès d'assureurs pour un nouveau contrat groupe de 4 années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. L'assureur retenu étant AXA et son courtier GRAS SAVOYE BERGER SIMON.

Lors d'une entrevue avec notre conseiller GROUPAMA (son courtier étant CIGAC), un devis lui a été demandé pour couvrir ce risque financier et de ce fait nous a fait une offre.

La secrétaire a donc comparé les deux offres (AXA et GROUPAMA) et voici ce qu'il en résulte :

Pour AXA : Agents CNRACL : 5.16 %, franchise 15 jours

Agents IRCANTEC : 1.20 % franchise 10 jours

+ un forfait annuel de 100 € et une cotisation additionnelle annuelle de 0.40 €

Pour GROUPAMA :

Agents CNRACL : 5.11 %, franchise 15 jours

Agents IRCANTEC : 0.90 %, franchise 15 jours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité d'adhérer au contrat GROUPAMA pour l'assurance statutaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour une période de 4 années.

### **Point n°6 : Subventions diverses**

Fonds de concours de la CAE : en 2015, ce fonds était de 11.734 € qui n'ont pas été dépensés. En 2016, ce fonds de concours est de 14.901 €, pas dépensés non plus. Chaque dossier d'investissement peut être financé à 50% par la CAE, dans le montant plafonné ci-dessus, et 50% par la Commune voire par d'autres subventions publiques mais sans jamais dépasser 70% de subvention.

Produits des amendes de police (travaux rue de Mirecourt) : 25.060 € sont octroyés à la commune pour les deux tranches de travaux. On espérait 60.000 € par tranche. Le bureau d'étude ACERE prendra contact avec le Conseil Départemental pour revoir ces chiffres.

Fonds de soutien à l'Investissement Public Local : après un premier refus de notre demande d'aide, la Préfecture nous fait savoir que finalement nous profiterons de la subvention de l'Etat pour l'accessibilité des Etablissements recevant du Public de 23.864 €.

### **Point n°7 : Recensement de la population**

Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. La réponse internet sera systématiquement proposée à tous les habitants. 3 agents recenseurs seront nécessaires qui seront rémunérés par les fonds versés par l'INSEE.

### ***Informations et questions diverses***

Achat d'un terrain mis en réserve rue des Sapins : le terrain a été acheté et une maison s'est construite. Le propriétaire envisage la construction d'une murette. Il y a 154 m<sup>2</sup> et le CM décide l'achat de cette réserve pour l'élargissement de la rue.

Diagnostic des enjeux sociaux du territoire : dans le but de la mise en œuvre d'un projet commun au service du territoire, la CAE en collaboration avec l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, a réalisé un diagnostic des enjeux sociaux du territoire qui porte sur les caractéristiques de la population, la situation par rapport à l'emploi, la situation par rapport à la précarité et par rapport au logement social.

Futurs travaux : installation de radars pédagogiques à l'approche des écoles et installation d'une climatisation au restaurant scolaire et garderie.

Travaux actuels : après le grillage qui entoure les écoles, des visiophones avec gâches électriques ont dû être installés ; le carreau de la porte du judo qui avait été cassé a été remplacé et la serrure sera changée.

Subventions aux particuliers : un habitant de Darnieulles a reçu de l'ANAH une aide de 4700 € pour des travaux de réhabilitation de sa maison plus une aide de 500 € de la CAE, 500 € de la Région et 2500 € de la CARSAT Nord Est. Une aide de 300 € a été attribuée à un autre habitant pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Résiliation de bail : les locataires de l'appartement au-dessus de la mairie ont donné leur préavis. L'appartement sera disponible au 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Réunion NAP : une réunion a eu lieu le 23 septembre à la maison polyvalente avec les parents d'élèves.

Réunion d'information de la CAE : réunion prévue pour les élus le 24 novembre 2016 à 20h30 en Mairie.

Bulletin municipal : réunion le 11 octobre à 20h00.

Stages : deux collégiennes seront en stage au restaurant scolaire et garderie du 8 au 15 décembre 2016 et une lycéenne au même endroit du 22 novembre au 3 décembre 2016. Stages non rémunérés.

Une vidéo pour un emploi : une présentation du dispositif aura lieu le 18 octobre à 11h à la Maison des Services de Girancourt pour les élus.

Déchets en forêt : une plainte a été déposée

Salon des collectionneurs : cette dernière édition s'est bien déroulée et le prochain thème sera La Lorraine.

Poteau d'éclairage public : un poteau a été coupé en deux rue des Sapins. Une plainte sera déposée.

Vol : un habitant de la rue de la Gare s'est vu dérober sa caravane chez lui dans la nuit du 17 au 18 septembre 2016.

Vœux du Maire : la cérémonie aura lieu le 7 janvier 2017 à 15h.

Rallye de voitures anciennes : a fait étape à Darnieulles le 10 septembre 2016

Piste d'athlétisme : elle passera à 8 couloirs au stade de la Colombière

Document unique d'évaluation des risques professionnels : la directrice de l'école maternelle a remis le guide d'élaboration à Mr le Maire.

Analyse d'eau : la dernière est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Haut débit : devrait arriver à Darnieulles en fin d'année 2016.

Fête de la Sainte Fleur : elle s'est déroulée à Sanchey le 2 octobre 2016.

Orgue de l'église : une personne de la DRAC viendra sur place courant du mois d'octobre.

Implantation d'un mât : affaire toujours en cours.

Service civique : un conseiller municipal explique le fonctionnement et demande au conseil municipal d'y réfléchir.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h45.